Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 20 Joumada II 1441
14 Février 2020

N° 13

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **346**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **346**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **349**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **355**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **359**
Avis aux créanciers **366**
Convocations
Sociétés anonymes **367**
Sociétés à responsabilité limitée **369**
Autres sociétés **370**
Divers
Avis au public **370**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Sicav Croissance **372**
Bilan de la Sicav Rendement **374**

CONSTITUTION

Autres sociétés

Constitution de Groupement de Développement dans le Domaine Agricole

En vertu de l'assemblée générale constitutive en date du 3/01/2020 et suivant quittance de constitution numéro 565 daté du 20/12/2019 déposés au délégué de Kalaat Senan.

Nom :

Groupement de développement agricole «Ennasr»

Zone d'intervention : Délégation Kalaat Senan

Siège social : Cité Ezzouhour - Kalaat Senan.

Objet :

- La participation à l'encadrement des adhérents du groupement surtout les jeunes et les femmes rurales, dans les techniques les plus instructives dans le domaine agricole.

- Collaboration et échanges des connaissances dans le domaine agricole avec les institutions nationales et internationales.

Kais Abidi : Président.

2020T00191SODB1

Constitution de personne physique

Nom et prénom : Amel Bent Mohamed Ben Ibrahim

Adresse : 94 Avenue Omar Ibn Khattab Zerig Dakhlania - 6072 Gabès Sud

Activité : Coiffure Pour Dames

Matricule Fiscal : 0706639-H-N-C-000

Identifiant Unique : 0706639H

Date de début d'activité : 22/5/1999.

2020X00211SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital

Société de l'Air Comprimé et du Matériel Industriel

SACMI

SA au capital de DT 3.360.000

MF : 005058 RA M 000

Siège social : Zone industrielle - Ariana - Aéroport 2035

Identifiant Unique : 0005058R

CNSS N° : 58921-42

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 avril 2019 enregistré à la recette des finances d'Ariana, le 17 mai 2019 sous le 19503539, quittance n°70110, et dont deux originaux ont été déposés au Registre National des entreprises le 11/6/2019, sous le n°201927604.

Les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital par l'incorporation de 960.000dt prélevés sur les résultats reportés au moyen de la création de 96.000 actions nouvelles de 10dt chacune attribuées gratuitement.

Le capital est ainsi porté de deux millions quatre cent mille dinars (2.400.000 dt) à trois millions trois cent soixante mille dinars (3.360.000dt) et est réparti en 336.000 actions de dix dinars 10 dt chacune.

2020T00169SANB2

Société BEL TOURISME S.A

Capital social : 3.271.000 DT

Immeuble IDC Immobilière - La Résidence du Parc

Les jardins de Carthage - 2046 - Tunis

Identifiant unique : 296226F

En vertu du PV de l'AGO du 25 juin 2019 enregistré le 9/12/2019 à la recette des finances La Goulette - Tunis sous le n°19707285 quittance n°129131 et dont une copie a été déposée au RNE le 17/01/2020 sous le n°2020377, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des états financiers de l'année 2018

2- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les années 2019, 2020 et 2021

3- Nomination de Monsieur Anis Meghirbi en tant que nouvel administrateur.

En vertu du PV du CA du 25 juin 2019 enregistré le 9/12/2019 à la recette des finances La Goulette - Tunis sous le n°19707284 quittance n°29129 et dont une copie a été déposée au RNE le 17/01/2020 sous le n°20203774. Il a été décidé ce qui suit :

1- Renouvellement du mandat et des fonctions du PDG Mr Mourad Belajouza

2- Renouvellement du mandat du DGA Mme Rym Ben Fadhel et attribution des pouvoirs.

2020T00185SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Novembre 2019

Société BIENVU - SA

Société anonyme

Au capital de 2.451.481,000 dinars

Siège social : 29, Avenue de Paris Tunis

Matricule fiscal : 645015Q

N° d'affiliation CNSS : 144105-60

R.C : B147341999

L'an deux mille dix-neuf et le 29 Novembre à 10 heures, les actionnaires de la Société BIENVU, se sont réunis au siège de la société Avenue de Paris Tunis 1001 et ils ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

1/ Sont nommés membres du conseil d'administration de la société :

- Fayçel Daoud
- Wasef Masmoudi
- Abdessatar Jouini
- Ahmed Mokrani
- Samir Mouelhi
- Abdelkader Labaoui
- Amor Ben Yeder.

Ces membres sont nommés pour une durée de trois (3) ans finissant par l'approbation des états financiers de l'année 2021.

2/ Levée de l'administration judiciaire de la société.

L'assemblée générale extraordinaire confère au conseil de l'administration de la société pour prendre les dispositions nécessaires pour la levée de l'administration judiciaire de la société dans les plus brefs délais.

L'assemblée générale extraordinaire charge Mr Fayçel Daoud pour accomplir les formalités légales pour la convocation du conseil d'administration tout en notant la demande du représentant de l'Etat pour la prise en compte de la décision de la commission de gestion des biens confisqués relative à la nomination d'un Directeur Général.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé aussi à l'unanimité de reporter l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire jusqu'à leur soumission au conseil d'administration pour en délibérer et les réexaminer ensuite.

Ce PV a été déposé au registre national des entreprises sous le n°2020502 du 3/01/2020.

2020T00198SANB2

SOCIETE DES INDUSTRIES DIVERSES

«S.I.D»

Société S.A au capital de 500.000 dinars divisés en 25000 actions nominatives de vingt dinars chacune entièrement libérées

Matricule fiscal N° : 004014Z AM/000

Matricule CNSS : 039472/90

Siège social : Route de Gabès Km 8 Sfax

En vertu de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société Des Industries Diverses "S.I.D" en date du 5 février 2020 enregistré à Sfax le 10 février 2020 quittance n°M006334 n° d'enregistrement 20700168 Messieurs Ali et Sofiane Ben Tijani Abid sont appelés à remplir la fonction du Conseil d'administration de la Société Des Industries Diverses «S.I.D» qui accepte de reconduire le mandat de membre du conseil d'administration et ce pour la durée de 3 ans à compter de la date du procès-verbal du 5 février 2020 récité.

2020X00270SANB2

Augmentation de capital et mise à jour des statuts

Société Tunisienne des Industries du Plastique

"S.T.I.P."

Société anonyme

Au capital de 6.300.000 TND

Siège social : Z.I. Route de Amdoun 9000 Béja

R.C. : B140301997

Matricule CNSS : 65178-91

M.F. : N° 019560 Z/A/M/000

L'assemblée générale extraordinaire réunie, le 4 octobre 2019, aux termes de sa délibération, a décidé entre autres de :

- Augmenter le capital social de sept millions de Dinars Tunisiens (7.000.000 TND) pour le porter de six millions trois cents mille Dinars Tunisiens (6.300.000 TND) à treize millions trois cents mille Dinars Tunisiens (13.300.000 TND) et ce par l'émission de sept millions (7.000.000) actions nominatives nouvelles d'un Dinar Tunisien (1 TND) chacune.

- Mise à jour article 7 des statuts de la Société relatif au capital social de la Société.

- Mise à jour des statuts de la Société en conformité avec le code des sociétés commerciales, (loi 2000-93).

Deux exemplaires du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances de Béja, le 4 novembre 2019, quittance n°M061803 enregistrement n°19705302, ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Béja, le 27/01/2020 sous le n°20206241.

2020400340SANB2

«MIXTA TUNISIA IMMOBILIERE»

Société anonyme

Capital social : 214.000 dinars

Siège social : 82, Avenue Jugurtha 1er étage - Mutuelleville 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1021844M

Suivant un procès-verbal du Conseil d'administration en date du 28/6/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène 1082 Tunis le 18/10/2019 sous Qn°88703 En°19806435.

Les administrateurs ont décidé de renouveler le mandat de M. Alli Ayodeji en qualité de président du conseil pour une période égale à son mandat d'administrateur et le mandat de M. Mohamed Ridha Ellouze en qualité de directeur général pour une période égale à son mandat d'administrateur.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 14/11/2019.

2020400355SANB2

Société Intigrow SA

Adresse : Boulevard Cheikh Zayed les Berges du Lac

Matricule fiscal : 1634 328D/A/M/000

Capital : 400040 dinars

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3/02/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 10/02/2020 sous le numéro 20700962 quittance n°1213 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 11/02/2020 sous le n°AC01342020

Il a été décidé l'augmentation du capital social de la société de 400040 dinars à 1000040 dinars par incorporation du compte courant associé d'un montant de 600000 dinars.

2020400356SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

BIOTIFULL

SARL au capital de 60 000 DT

M.F : 1439457W/A/M/000

En vertu du PV écrit le 10/10/2019 enregistré à la recette des finances

Ariana le 11/11/2019 sous le n° 19707943 quittance n°122095 a été décidé ce qui suit :

- Cession définitive et intégrale de toutes les parts sociales de la société BIOTIFULL.

- Nomination de Mr Abdelaziz Ellili, Hatem Ellili et Mme Nour El Houda Ellili nouveaux associés.

- Nomination de Mme Nour El Houda Ellili gérante pour un mandat de trois ans.

Deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises sous le n°201995990 du 16/12/2019.

2020T00184SRLB2

Société Kallaline Sarl

Capital 25 000 DT

Siège social : 12 place des Potiers - 1006 - Tunis

RC : B2434512006 Tunis

MF : 965196SNM

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30-11-2019, enregistré à la recette des finances de Bab Souika - Tunis, quittance n°M004285 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises, Tunis le 16-01-2020, dossier n°20205368.

L'assemblée nomme la société d'expertise comptable OCA-AUDIT, Identifiant 1344118F, représentée par l'expert comptable Mr Ali Elamri (CIN 08160528) commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2020T00188SRLB2

Société Kallaline Sarl

Capital 25 000 DT

Siège social : 12 place des Potiers - 1006 - Tunis

RC : B2434512006 Tunis

MF : 965196SNM

Par procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13-6-2019, enregistré à la recette des finances de Bab Souika - Tunis, quittance n°053857 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises, Tunis le 24/6/2019, dossier n°201936871.

- Approuve les comptes de l'exercice 2018 et donne quitus au gérant.

- Décide à l'unanimité de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2018 ; le résultat distribuable sera entièrement affecté aux comptes de réserve.

- Prend acte de la démission de Monsieur Bernhard Reiss de ses fonctions de Gérant.

- Nommer Madame Balqis Ismaali Gérante de la Société pour une durée de trois années.

2020T00189SRLB2

Cession des parts

Société Générale Confection

SARL au capital de 10.000 Dinars

44 Avenue de Carthage - 1001 Tunis

M.F : 1566746/M/A/M/000

Suivant P.V enregistré à la recette des finances avenue de la Gare Tunis le 10/02/2020 sous le n° 20100918 quittance n°M008830 déposée au registre national des entreprises sous le n°201992059 en date du 6/12/2019 il a été décidé la cession de toutes les parts de Mme Mouna Jbir et de 50% du capital à Mr Haithem Ghrab La société est devenue SUARL au lieu de SARL.

2020T00205SRLB2

SOCIETE DE PROMOTION ET DE DEVELOPEMENT LA RESIDENCE

SARL au capital de 100.000D

56 Rue d'Iran Tunis

MF : 0000856T

Suivant PV des décisions collectives en date du 5/9/2019 enregistré à Tunis le 27/9/2019 sous le n°9502743 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 21/10/2019, il a été décidé de dissoudre la société et de nommer Ridha Ben Ayed en qualité de liquidateur.

2020R00257SRLB2

Démission du gérant et nomination d'un nouveau gérant

Démission du gérant et nomination d'un nouveau gérant

"Société International Islamic Finance Training Institute" SARL

Société à responsabilité limitée (SARL)

Capital social : 45.000 DT

Siège social : Immeuble 43 Rue Platon, Zone Administrative, le Kram 2015, Tunisie

Identifiant Unique : 1538557B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée des associés du 30 Janvier 2020, enregistré à la recette des finances La Goulette le 6/02/2020 sous le numéro 2854269, quittance numéro M013402 et enregistrée au registre national des entreprises le 11/02/2020 sous le numéro de dossier 202010894, il a été décidé d'accepter la démission de Monsieur Mohamed Anouar Gadhoum titulaire de la CIN numéro 07132187 en qualité du gérant pour des convenances personnelles, et la nomination de Monsieur Mohamed Frioui titulaire de la CIN numéro 06799651 nouveau Gérant de la société et unique signataire pour un mandat de 3 ans.

2020R00264SRLB2

Homologations de résolutions

Société Rapides Services et Travaux Sarl

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 30.000 Dinars Tunisiens

Rue des Palmiers n°28 Sidi Rézig Mégrine 2036

RC : N°B118882002

MF : N°789194F/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/9/2018, enregistrée le 19/12/2018 à la recette des finances de Mégrine sous le numéro 18705577 quittance n°M0811581 dont deux copies ont été déposées au Registre National des Entreprises sous le n°20208998 en date du 5/02/2020, il a été décidé de :

- Désigner des nouveaux associés par succession suite au décès de l'associé Mohamed Saad détenteur de 1500 parts sociales représentant 50% du capital social qui sont :

Mme Salha Ben Tiba Veuve M.Saad, Mme Radhia Ben Tiba, Mr Yassine Ben Tiba et Mr Sami Ben Tiba.

- Approuver les modifications apportées aux statuts, leur harmonisation et leur mise à jour.

2020R00265SRLB2

Société EIGHT PROD

SARL

Capital : 1.000.000 DT

24, Rue 8612 ZI Charguia 1-2035 Tunis

Suivant PV de l'AGO du 10/12/2019 enregistré à la recette des finances Charguia 1 le 20/12/2019 sous le numéro 197.08739 quittance n°M001128, il a été décidé ce qui suit :

- Ratification du rapport du gérant et lecture du rapport du commissaire aux comptes 2019,

- Ratification des états financiers 2019,

- Ratification des conventions réglementées prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales,

- Quitus au gérant,

- Distribution des dividendes,

- Renouvellement du mandat du gérant Mr Hassen Ben Brahim pour 3ans,

- Nomination d'un deuxième gérant Mr Yassine Ben Gammra pour 3 ans,

- Nomination de la société AUDASCO commissaire aux comptes pour 3 ans.

Il a été publié au registre national des entreprises en date du 8-01-2020 annonce n°201998740.

2020400350SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société TOP FORMATION

La société unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital : 1500 DT

Siège social : Rue Malaga - Résidence El Mehdi - Immeuble les muguets - El

Manar 1 - 2092 Tunis

MF : 1146452N/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 avril 2019 enregistré à la recette des finances d'El Manar sous le n°19700732 quittance n°M038350 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 31 octobre 2019. Il a été décidé ce qui suit :

- Changement du siège social : De Rue Malaga résidence Narjes

Appartement S2 - El Manar 1-2092 - Tunis à la Rue Malaga - Résidence El Mehdi - Immeuble les muguets - Appartement n°3 - El Manar 1- 2092 - Tunis.

2020T00202SRUB2

AUTRES SOCIETES

Renouvellement des mandats du président du conseil d'administration

Et désignation d'un vice-président

COOPERATIVE DES ARTISANS BIJOUTIERS "LA PERLE"

Siège social : 31, Rue Sidi Bouraoui Sousse - (TUNISIE)

Matricule fiscal : 9 240 E N C 000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la COOPERATIVE DES ARTISANS BIJOUTIERS "LA PERLE" tenue le 22 décembre 2019, enregistré à la recette des finances de Sousse - Rue Mohamed Maarouf le 16 Janvier 2020 sous le n°20800130 (quittance n°M004783) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises - R.N.E.- de Sousse, les coopérateurs de la COOPERATIVE DES ARTISANS BIJOUTIERS "LA PERLE" ont décidé le renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration Monsieur Anis Razgallah et la désignation du vice-Président Monsieur Adel Chahdoura pour une durée de 3 années et qui ont été investis des pouvoirs les plus étendus.

2020S00148SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte rédigé en date du 29/01/2020, enregistré à la recette des finances "cité Ettadhamen" le 3/02/2020 sous le num. 20200461 ; Mme. Imen Ben Abdellatif Bouhali a vendu la totalité du fonds de commerce (café 1ère catégorie) exercé au local sis à rue el Djem cité Elbassatine Mnihla Ariana 2094 à un prix de (40000,000) à Mme. Idaa Ben Hssen Sliti et Nadia Ben Mohamed el Aid Sliti, la dite vente a été publiée au journal quotidien «Chourouk» Num.10426 le 7/02/2020, page IP 220/1433.

Toute opposition doit être déposée dans le délai de 20 jours à partir de la publication auprès du cabinet de Maître Klai Anouar, avocat sis à 96 avenue la Liberté compl. Zitouna 3ème étage Tunis.

2020T00190FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à Cité Etadhamen le 5/02/2020 quittance n°M013727 enregistrement 20200501, Mr. Mejri Haithem (CIN n°08719962), a vendu à Ameri Marwen (CIN n°07428896) la totalité du fonds de commerce sis au lieu de la route de Chenoua El Mnihla, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont à adresser dans le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT, et devront être formulées aux adresses du fonds de commerce et à l'adresse de l'acquéreur Rue Nasrallah Cité el basatin el Mnihla Ariana.

Cet avis a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 11/02/2020.

2020T00193FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 29 janvier 2020 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 3 février 2020 sous le n°20200583 quittance n°M015265, conclu par maître Amari Narjes, Bahri Moufida titulaire de la CIN n°01635899 a vendu à Zghid Lobna titulaire de la C.I.N n°06337863 la totalité du fonds de commerce, vente de prêt-à-porter, exploité au local situé à l'avenue Taieb Azzabi Hammamet 8050.

Toute opposition sera recevable au local dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal Chorouk daté du 6/2/2020 n°10425.

2020T00195FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte S.S.P en date du 20/01/2020 enregistré à la recette des finances de Merth ; le 23/01/2020 sous le n°20200107 quittance n°M003896. Mr Bekir Khaled titulaire de la CIN : 05826397 délivrée le 12/02/2008, Bekir Abdelaziz titulaire de la CIN : 05914868 délivrée le 10/4/2006, Bekir Mohamed titulaire de la CIN : 05915202 délivrée le 8/9/2003 et Bakir Ali titulaire de la CIN : 05857287 délivrée le 10/10/1997 ont vendu à la Sté Bakir de Commerce «SOBEC» à responsabilité limitée commerce déposé au greffe du tribunal de première instance de Gabès sous le n°B22119002011 et son matricule fiscal n°1199269/G/D/M/000 au nom de son Gérant Mr Bakir Kaled demeurant au siège social Av. Habib Bourguiba Marth la totalité du fonds de commerce exploité au commerce d'Achat et vente et produits de quincaillerie entant qu'activité le bondaire au local : 6 rue la République Marth Gabès ; et filières Avenue Jamel Addenaser Marth et Av Elwedi (marché des voitures) route Gabès Médenine.

Toute opposition est acceptée dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains des vendeurs au siège du fonds de commerce 6 rue la République Marth Gabès.

Cette annonce a fait l'objet d'une publication dans le quotidien "Echourouk" du 01/02/2020.

2020T00206FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de donation daté du 30 Janvier 2020 enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 30/01/2020, quittance n°M007901.

Les successeurs du défunt Abdelmajid Boubakker consentant une donation à leur mère : Mamia Ben Settela, titulaire de la carte d'identité nationale n°00902853 délivrée le 14 Juin 2019 la totalité du fonds de commerce ayant le registre de commerce n°A1327481998, n° d'enregistrement : 21716898, matricule fiscal n°0397826/L, sis à la nouvelle Médina II, avenue Hédi Kheffacha, Ben Arous spécialisé en la menuiserie d'aluminium et dénommé : ALUHOME.

Toute objection sera adressée à l'adresse susmentionnée dans les délais légaux.

Il a été paru au "Quotidien" du 8/2/2020.

2020R00252FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, en date du 12/12/2019 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 17/12/2019, Quittance n°M150683, enregistrement n°19205880, Sté Hammamet Import - Export a vendu à la Sté African Marry Top Lace V.V.C, la totalité du fonds de commerce, sise à l'avenue de la République - Hammamet avec les éléments matériels et Moraux.

Toutes les oppositions doivent être présentées au bureau de Maître Hanen Belkaied, sise à l'avenue de la libération Hammamet centre Bouksila dans les délais légaux à savoir 20 jours à partir de la date de cette publication.

Il a été paru dans le journal La Presse en date du 31/01/2020.

2020R00253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 20/11/2017 enregistré à la recette des finances de Ghardimaou le 27/11/2017 sous numéro d'enregistrement 17201562 quittance Numéro M040266 Monsieur Ben Abd Essalem Mounir titulaire de la CIN 02583728 délivrée le 27/01/2016 a vendu à monsieur Fekiri Abdallah CIN

Numéro 02575977 délivrée le 9/9/2008 demeurant Ain Romana Ghardimaou le fonds de commerce destiné à l'activité de la vente des vêtements et articles ménagers au local sis à Ghardimaou avenue Habib Bourguiba.

Les oppositions seront reçues au cabinet de l'avocat Hafasni Noomen 24 rue Farhat Hached Jendouba dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 29/01/2020.

2020R00268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Mohamed Marouf Sousse le 23/01/2020 sous le n°20200100 sous le numéro M06293. Mr Anis Garma son matricule fiscal 1583181/T/N/C/000 a vendu à Mr Ali Galas le fonds de commerce sis rue Docteur Mourou n°14 Bis Sousse et ayant pour objet Café et restaurant avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être remises entre les mains du rédacteur de l'acte au Cabinet Maître Taha Labidi Avocat à la cassation sis Rue des jasmins Sousse MF : 869149/W/A/P/000, dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

Un extrait de la vente a été publié respectivement aux journaux Echourouk et le Quotidien parus le 13/02/2020.

2020S00153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de Monastir le 6/01/2020 (quittance n°000931) Mme Faten Ben Aicha, cin n°08487394 a cédé à Mme Fatma Sidia épouse Besbes, cin n°04142529 et Mr Mohamed Najeh Mzali cin n°06903477, la totalité du F.C consistant en une pâtisserie sis à avenue Ali Bourguiba, immeuble zitouna Monastir. Les oppositions doivent parvenir dans les délais légaux au siège du F.C entre les mains de l'acquéreur.

2020S00156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6 février 2020, enregistré à la recette des finances Chihia Sfax le 7 février 2020 sous le n°20200079 quittance n°M005866, Faiçal Ben Amor Ben Mostfa Douzi, titulaire de la carte d'identité nationale n°14235917 délivrée à Tunis le 27 avril 2020, a vendu à Fatma Bint Taher Ben Amer Khardani titulaire de la carte d'identité nationale n°11920513 délivrée à Tunis le 01 octobre 2013, la totalité du fonds de commerce ayant pour objet la vente de produit alimentaire en détail "Magasin Faiçal" exploité au local sis à rue de l'Afrique km 9 Chihia Sfax, avec ses équipements et ses éléments corporels ainsi que tous ses éléments incorporels à savoir notamment la clientèle, l'achalandage, le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu. Les oppositions au paiement du prix peuvent être formées entre les mains du vendeur Faiçal Ben Amor Ben Mostfa Douzi sis à El Abadet Aouled Haffouze Sidi Bouzid, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'apparition de cet avis au JORT.

Cet avis est publié aux journaux Chourouk et le Quotidien parus le 9 février 2020.

2020X00255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit le 24/01/2020 sous le n°20200139 et la quittance n° M006649, Mr Yacine Kammoun a vendu, à la société "ELECTRO SAT LES AMIS" la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce du parabole et de l'électroménager au local sis à route de Tunis km 4 Sakiet Ezzit Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles. Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès de l'acquéreuse, dans son local sis à la route de Tunis km 4 Merkez Lajmi Sakiet Ezzit Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié au journal Essabeh du 29/01/2020.

2020X00256FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit le 10/01/2020 sous le n° 20200056 et la quittance n° M003105, Mr Yacine Kammoun a vendu, à la société "ELECTRO SAT LES AMIS" la totalité du fonds, de commerce exploité dans le commerce de parabole et de l'électroménager au local sis à route de Tunis km 4 Sakiet Ezzit Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles. Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès de l'acquéreuse, dans son local sis à la route de Tunis km 4 Merkez Lajmi Sakiet Ezzit Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié au journal Essabeh du 23/01/2020.

2020X00257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/01/2020, enregistré à la recette des finances de Zarzis à la date du 28/01/2020 sous le numéro 20200202 quittance numéro M012097, Monsieur Mehdi Ben Massoud Kbayir demeurant à la rue 20 Mars, Zarzis, a vendu à Monsieur «Dawsar Ben Mohamed Marzoug» demeurant au numéro 01 rue Toul Kram cité hay El Habib Gamart, Tunis, la totalité du fonds de commerce (vente des fruits sec) sise av rue 20 Mars, Zarzis.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, auprès de l'acheteur dans son adresse indiquée ci-dessus. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées. Cette annonce a été publiée aux journaux quotidiens Essabah et le Temps du 01/02/2020.

2020X00264FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 17/9/2019 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Sfax le 10/02/2020 sous n°20200618 reçu n°MO12063, Jammoussi Hayet titulaire de la C.I.N n°01299292 délivrée le 3/01/2002 sis rue imam Sahnoun Sakit Ezzit Sfax a vendu à Mr Sallemi Ramzi titulaire de la C.I.N n°05392745 délivrée le 14/9/2006 sis Rue Habib Thamer Gremda Sfax tous le Fonds de commerce représentant Buvette sis à Route Mharza km 1 immeuble el bader Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues dans le délai légal à l'adresse du bureau du Maître Jammoussi Faouzi situé à l'Immeuble Al Intilaka Esc B2 1er étage Sfax.

Dépassant ce délai toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Essabah le 12/2/2020.

2020X00266FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 30/1/2020 enregistré à la recette des finances le 30/1/2020 quittance M010670 enregistrement 20200308 Akram Ben Ahmed Ben Belhaj a vendu à Zied Ben Mohamed Ben Hsin Elaamri la Totalité du fonds de commerce sis à route Taniour km 3 rue Jmal Sfax spécialisé dans la vente et la réparation moto et de pièces de rechanges. Tout créancier peut fournir son opposition chez l'acheteur dans les vingt jours de l'insertion de cette publication au journal officiel route Taniour km 3 rue Jmal Sfax. Cette publication a été insérée aux journaux "le Temps" et "Assabeh".

2020X00273FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 19/12/2018 par Me Lassad Fattahi Avocat bureau sis à Immeuble Karawli Rue Kilanil Metwi Gafsa enregistré à la recette des finances de Elksar Gafsa le 20/12/2018 sous le numéro 18201869 reçu numéro M042810. Mr Belgacem Henchiri a vendu à Mme Ghalya Dahri la totalité d'un fonds de commerce situé à la route de Gabès Elksar 2111 Gafsa gouvernorat de Gafsa avec tous ses éléments corporels et incorporels (restaurant pizzeria)

Toute opposition doit être adressée au bureau Maître Lassad Fattahi dans les 20 jours après cette publication.

2020X00274FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la Marsa le 15/01/2020 quittance n°M7232, enregistrement n° 20200250, La société DAR TOULA WA DIHINA représentée par son gérant Naji Ben Said a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que commerce maintenance, tôlerie et peinture des voitures sis à Ibn Jazar Bahar Lazrek la Marsa - Tunis à la société Ben Hamida Frare représentée par son gérant Mohamed Bel Haj Mahmoud.

Les éventuelles oppositions seront reçues par l'avocat Mahmoud Kafi sis rue Mohamed El Khames immeuble Sahra Confort Bloc A premier étage bureau n°3, et ce, dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien.

2020400348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 6/02/2020 enregistré à la recette des finances La Marsa le 7/02/2020 quittance n°192840 enregistrement n°20200789 Mr. Mohamed Ali Ben Said Ben Ali Ben Bidhief titulaire de la CIN 07358877 a vendu un fonds de commerce d'un local de produits alimentaires importées Epicerie Fine, sis au 17 rue Ali Belhwane La Marsa à Mr. Mohamed Ridha Ben Mohamed Ben al Hadj Mohamed al Meddeb titulaire de la CIN 00229104

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal La Presse du 15 Février 2020.

2020400352FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé légalisé enregistré à la recette des finances El Mourouj Reçu 11382 Enregistrement 20200584 Mm Bouchra Ejllali C.I.N 04323725 a vendu à Mr Hbib Alhamoudi C I N 05796258 fonds de commerce local exploité à la vente de fruits secs domicilié à Diar Elhana n°2 Rue 20 Mars Elmourouj 4.

Toute opposition doit être formulée dans les délais légaux entre les mains de l'Avocate rédacteur de l'acte M Faiza Jallali domicile 4 bis rue Aboudoulama Lafayette 1002 Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux : Alchourouk et Le Quotidien dont la primaire à langue arabe en date du 11/02/2020.

2020400353FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana le 29/01/2020 n° quittance M011733, n° d'enregistrement 20200573.

Mr Ahmed Ben Mohamed Mondher Snoussi sis au 12, Rue El Amid Cité Ennasr 2 Ariana a vendu à Mme Sarra Ben Mustapha Ben Abda Ep Soufiane Hassiki la totalité du fonds de commerce exploité d'un Pressing, le local sis au 22 Rue Kheireddine, Nouvelle Ariana.

Les oppositions sont recevables pendant vingt jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT et doivent être adressées à l'acheteur sis au 22 Rue Kheireddine, Nouvelle Ariana.

Cette vente est publiée au journal Le Quotidien 11/02/2020.

2020400357FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3 janvier 2020, enregistré à la recette des finances de La Goulette en date du 20/01/2020 quittance n°6823 enregistrement n°20200346.M.Omar Ben Mohamed Ben Ali Edadaa, demeurant à 12 rue El Kassar El Marsa El Garbeya «ouest», vend la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits de beauté et coiffure sis à 110 avenue de Carthage Ain Zaghouan Tunis, à M. Mourad Moussaoui demeurant à 12 rue 3070 Essaida Tunis au prix de vingt cinq mille neuf cents cinquante dinars.

Les oppositions sont recevables dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette vente au J.O.R.T, entre les mains du vendeur.

Cet acte a été publié au journal «Echourouk» en date du 6/02/2020 et au journal «Le Quotidien» en date du 6/02/2020.

2020400361FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p rédigé par Maître Ben Nour Haithem Avocat à la cour d'appel légalisé le 22/01/2020 enregistré à la recette des finances de cité administrative le 25/01/2020 sous le n°1010309 Quit 20200139 Mr Mahmoud Ezrmdini titulaire de la CIN n°07433764 du 25/02/2014 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité à 1 Rue de Gabès Cité Ennozha Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Hamdi Bouguella titulaire de la CIN n°05230087 du 21/5/2005. Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux entre les mains du vendeur sis au 1 Rue de Gabès Cité Ennozha Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication au jort. Cet avis a été publié au journal Echorouk le 11/02/2020.

2020400362FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 15/01/2020 quittance n° M006837 n° d'enregistrement 20300176 Société El Bahia SPAYACE donne à titre de location de fonds de commerce (gérance libre) à Mr Nasreddine Aissaoui CIN n°07452337 son espace Toilettage et ébergement animaux sis à Immeuble El Bahia Mrezgua 8050 Hammamet avec ses éléments moraux et matériels pour une période d'un an à partir du 10/01/2020 jusqu'au 9/01/2021 soient les oppositions concernant la dite location seront adressées à la demeure du maître Omrane Ben Messaoud avenue la république 8000 Nabeul. Cette annonce est parue au journal Essahafa du 10/02/2020.

2020T00199FCCC3

Location gérance libre

Par acte sous seing enregistré le 30/01/2020 à la recette des finances de Kélibia quittance n°M006868, enregistrement n°20300291, Mr Mohmed Sammoud loue comme gérance libre la totalité du fonds de commerce sis ouvrant sur Rue Mohamed Ali et Rue Farchat Hached Kelibia à Mr Houssem Ben Abdlahmid Ben Mohamed Ibn Elhaj Mohamed pour l'utiliser à la vente et réparation des téléphones portables et matériels informatiques

Les oppositions seront devant le locataire à l'adresse indiquée.

Vente publiée dans «Echourouk» et Le Quotidien du 11/02/2020.

2020T00200FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location daté du 30/9/2019 enregistré à la recette des finances El Intilaka en date du 30/01/2020 sous le n°20300264 quittance n°M007521 Mr Khalifa Ben Mohamed Ben Mabrouk Bayoudh CIN n°03830017 a loué à la Société El Mostakbel sis 3 rue Salah Belajouza Sousse M.F n° 0340639/C représenté par son gérant Mr Bouraoui Ben Ahmed Zenati CIN n°02863277 tout le fonds de commerce destiné pour tout commerce de tissus et fournitures de coutures sis au n°57 rue Mongi Slim Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pendant cinq ans à partir du 20/10/2019 Cette annonce a paru aux journaux La Presse et Echourouk du 13/02/2020.

2020T00201FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé du 5 février 2020, enregistré à la recette des finances Bab Souika, Tunis le 6 février 2020 sous le n°20300315 Quittance n°M008574, Mme. Hajer Ghouili, a donné en gérance libre à M. Mohamed Montassar la totalité du fonds de commerce lui appartenant à usage de commerce d'alimentations générales en détail sis au RDC de l'appartement n°10 de l'immeuble "été" sise à l'avenue Hédi Saidi, Tunis et ce pour une durée de deux années renouvelables à compter du 6 février 2020 au 5 février 2022. La présente publication est parue au journal «Le Quotidien» du 11 février 2020.

2020T00204FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 22/7/2019 enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse sous n°19302403 le 30/7/2019 quittance n°M042605, Mme Ahlem Bent Mansour Fhal titulaire de la CIN n°08461407 loue la totalité du fonds de commerce de prêt à porter sis à 43 Rue de la République. Sousse 4000 à Mr Khaled Ben Abdelhamid Lajmi titulaire de la CIN n°05564669.

2020S00158FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte ssp en date du 10/01/2020 enregistré à la recette des finances rue Boulbeba Mrabet Gabès le 30/01/2020 quittance M006806 enregistrement 20300756 par lequel a loué Sté Nokhba de prêt à porter à Mr Haitham Charfi tout le fonds de commerce de boutique de prêt à porter situé à rue Habib Bourguiba 6000 Jarat Gabès pour une période de 3 ans renouvelables à partir du 1 novembre 2019 avec tous ses droits matériels et immatériels.

Cet article a été publié aux journaux Essabeh et Le Temps du 11/2/2020.

2020X00261FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date de 23/01/2020 et de 29/01/2020 enregistré à la recette des finances de la République selon reçu en date du 31/01/2020 sous le n°M009494 enregistré sous le n°20300483 Mme Mezghani Ines a loué à Mme Ghanmi Sabrin la totalité de son fonds de commerce (CAFEE EL HAMRA) situé à la Route Menzel Chaker km 2 Sfax.

Toutes les oppositions seront reçues chez Maître Hafedh Aissaoui situé à Immeuble Laadhar 2ème étage n°08 Sfax dans les délais juridiques.

Cette annonce a été publiée aux journaux «ASSABEH» et le quotidien du 4/02/2020.

2020X00269FCCC3

Location gérance libre

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce gérance libre signé le 14/02/2019 et enregistré à la recette des finances Hammam-Lif, le 6/01/2020 sous le n°20300037. Quit n°M000862, Mr Férid Ben Jemaa a loué en gérance libre à Mr Mohammed Naim Bouraoui, le fonds de commerce exploité comme vente de produits alimentaires générales, sis au 9 Avenue Habib Bourguiba, Hammam-Lif.

Toute opposition doit être adressée au Bureau du Propriétaire. Mr Férid Ben Jemaa, 48 Avenue Khereddine Pacha - 1002 - Tunis. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 7/2/2020.

2020400339FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé en date du 6/02/2020 enregistré à la recette des finances Rue Aljazira en date du 6/02/2020 sous le numéro 20300439 n° de quittance 7705, Mr Haithem Fanneni en tant que propriétaire a donné en location à Mr Hédi Sallami le fonds de commerce situé à 33 Souk Attrok pour une durée d'une année commençant le 1/3/2020 jusqu'au 28/02/2021.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien en date du 12 février 2020.

2020400349FCCC3

Location gérance

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Marsa le 17/01/2020 sous le n°8713, quittance n°20300324. Mme Mongia Dhiaf, titulaire de la C.I.N n° 05191384 et demeurant à la rue Hédi Chaker La Marsa Ouest donne en location gérance à la société KHALED FOOD, sise à la rue Hédi Chaker La

Marsa Ouest, objet du registre de commerce 0183962018, identifiant unique n ° 1562908 V ; la totalité de son fonds (tout commerce) avec ses éléments corporels et incorporels. Exploité actuellement restaurant salon de thé, immatriculée au registre de commerce sous le n°A 014402006, n° identifiant unique et licence de commerce, Q0944501 ; sis à la rue Hafsides Marsa plage avec ses aisances et appartenances y compris tous les escaliers de l'immeuble ; se composant de Rez-de-chaussée de superficie approximative de 188 m² 1er étage de superficie approximative de 217 m², 2ème étage de superficie approximative de 221 m² consiste en une terrasse aménagée sur le toit de l'immeuble voisin. La totalité suse indiquée constitue une unité.

Toutes les oppositions seront recevables dans les vingt jours de la publication du présent avis au J.O.R.T au cabinet de maître Khaled Ammar avocat à la cour de cassation sis au 6, rue Lucie Faure Tunis 1000. Cette publication est apparue aux journaux le quotidien et Echourouk de 5/02/2020.

2020400354FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Rédacteurs sans frontières.

Adresse : 25 Avenue de Paris - Tunis.

Objectifs :

- La participation à l'ancrage de la Liberté d'expression dans tous les domaines.

- La participation à l'appui des droits des rédacteurs, écrivain et journalistes.

Président : Mohamed Sboui

Secrétaire général : Salah Dams

Trésorier : Mohamed Elhechmi Blouza

N° date de récépissé : RR267133327TN en date du 16/01/2020.

2020T00187APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Souafa unis au profit du développement ASUD

Siège : rue El Maarri, prés de la station des louages; Ksour Essaf - 5180

Objet : de tendance générale.

Buts :

A pour tendance de l'inculcation de la citoyenneté; la solidarité, et l'unification des objectifs au profit du citoyen dans la région de Ksour Essaf, dans le but du développement

Extensif et permanent

La liaison avec les institutions civiles

La participation à l'exécution des projets de développement dans la région.

La coopération des efforts de l'Etat dans le domaine du développement et l'infrastructure de la région de Ksour Essaf surtout dans les domaines l'éducation, la santé et l'environnement.

- L'orientation et l'information des citoyens, dans le but et la structuration de la citoyenneté dans un état de bonne gouvernance, et de développement durable.

Les constituants :

Président : M Mohamed Habib Zgarni

Secrétaire général : Imed Halouni

Trésorier : Hichem Rachid.

2020T00192APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : كن الفن Be art

Adresse : Bureau n°8 étage 8 Golden Tower - centre urbain nord Ariana

Objectifs : Amélioration du niveau artistique et culturel du coté individuel et communautaire

Président : Mohamed Mounir Awled Belil

Secrétaire général : Mohamed Boussaidi

Trésorier : Ismail Cherif.

2020T00196APSF1

Constitution d'une association

Nommée : Consomme art, association culturelle sociale.

Objectifs : participer à la réintégration des catégories marginalisées et appuyer la liberté de partage et l'échange de connaissances ainsi contribuer efficacement au développement social.

Adresse : N°08 rue du Yémen le Bardo 2000 Tunis

La présidente : Mme Dhekra El Askri

Secrétaire générale : Mme Héla Ben Haj Khalifa

Trésorier : Mr Mahdi Mhadhbi.

2020R00210APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : L'Association Nationale des Avocats de Tunisie - ANAT.

Adresse : 37 Avenue Taher Ben Ammar El Manar 2 Tunis 2092.

Objet : Association culturelle sociale et de divertissement.

Objectifs :

Comité Directeur Constitutif :

- Renforcer les liens entre tous les avocats à travers ses activités culturelles, sociales et de

divertissement, ainsi que la promotion de la solidarité et l'entraide entre avocats.

- S'intéresser aux questions sociales des avocats à travers les services, entraides et conventions qu'elle assure au profit des avocats et leurs familles.

- L'accompagnement des avocats en formation, en exercice, en situation de non exercice, retraités et les familles des avocats défunts.

- La participation au développement des activités culturelles au profit de ses adhérents.

- La mise en valeur des efforts et œuvres des avocats dans tous les domaines.

- Œuvrer à la mise en valeur du rôle de l'avocat ainsi que la promotion de son image de marque et de sa mission au sein de la société.

- La conclusion de conventions de partenariat avec diverses entreprises en vue de l'obtention de prix préférentiels.

- Œuvrer pour la présentation de suggestions et propositions aux organes compétents afin de réformer le système judiciaire et faciliter le travail des avocats.

- Etablir des relations avec les associations et organisations nationales, étrangères et internationales.

L'ANAT œuvre aussi pour le renforcement des liens entre les avocats et la société civile via l'établissement de projets communs avec les différentes composantes de la société civile.

Président Fondateur : Maître Maher Somai.

Secrétaire Générale : Maître Hajer Jmal.

Trésorier : Maître Zoubeir Yahiaoui.

Chargé Des Etudes et de la Programmation : Maître Mohsen Riahi.

Chargé de l'Information et de la Communication : Maître Anass Ben Malek.

Coordinateur Générale : Maître Sonia Raissi.

2020R00211APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : L'Association tunisienne des amateurs de chevaux

Adresse de l'association : 18 rue 3 Août - Denden

Contribuer à la préservation du patrimoine tunisien

Encourager les jeunes tunisiens à élever des chevaux tunisiens

- Participation à des festivals et événements culturels

- Contribuer à la définition des chevaux tunisiens aux niveaux national et international

- Relier les relations avec les associations et organisations qui poursuivent les mêmes objectifs à l'intérieur et à l'extérieur du pays

Président : Moez Mouelhi

Le secrétaire général : Muhammad al-Zamali

Trésorière : Sarah Al Wasli.

2020R00256APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association internationale du lean management (AILM)

Objectif :

Association scientifique

Siège social :

Institut supérieur des études technologique Nabeul.

Les objectifs :

- Contribuer à définir lean management et son rôle dans l'amélioration de la production et de la productivité.

- Organisation de séminaires scientifiques et d'activités sur terrain afin d'appliquer le lean management et l'amélioration de la productivité.

- Etablir des relations de coopération et de partenariat dans des organisations nationales et internationales pour promouvoir le développement régional intégré

- Contribuer à la sensibilisation des institutions et des entreprises publiques et privées pour élargir et faire connaître le lean management et contribuer au développement local, régional et national.

Les membres :

Présidente : Nadia Chelly

Vice-Président : Mohamed Ali Chelly

Trésorier : Yesser Ghaney.

2020R00261APSF1

Constitution d'une association

Nom : Tous une seule main

Catégorie : Association de charité.

Objet : Contribuer à offrir des opportunités d'emploi aux Tunisiens issus des couches les plus vulnérables de la société et à ceux ayant des besoins spéciaux en coopération avec les structures publiques. Contribuer au travail caritatif et lever les barrières entre les différentes couches de la société tunisienne. Contribuer à l'effort de secours national lors de catastrophes naturelles et autres et motiver les jeunes à participer au bénévolat et développer l'esprit de patriotisme et de citoyenneté.

Adresse : 12, rue Omar Ibn Abdel Aziz Messadine 4013 Sousse

Procès-verbal de constat sous le n°9832 en date du 5/11/2019

Président : Mohamed Ali Ben Abderrahmen

Secrétaire général : Amir Ben Amor

Trésorier : Hichem Guezguez.

2020S00108APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des retraités ALKIMIA

Objectif : Consolidation des liens de camaraderie et l'entretien des liens d'amitié entre les adhérents et l'organisation des activités culturelles et des loisirs au profit de ses adhérents.

Adresse : Rez-de-chaussée résidence Yasamine route Médenine Km2 - 6033 Gabès

En vertu de PV n°14834 du 26/12/2019.

Membres :

Hechmi Aboud : Président

Youssef Bouzidi : Vice président.

2020X00249APSF1

Constitution d'une association Sportive

Nom de l'association : Union sportive de Benghilouf

Siège de l'association : Benghilouf El Hamma 6062 Gabès.

Objectifs :

Formation et coaching des jeunes encourager et développer les capacités physiques Promotion au plus haut niveau du sport et de la moralité

- Spécialités : football

- Autorité de gestion

Président : Abdelaziz Ben Brik

Vice président : Mosbah Ghiloufi.

Secrétaire Général : Seifeddine Selmi

Trésorier : Madian Aloui.

2020X00258APSF1

Constitution d'une association

1/ Nom de l'association : Association de croissance et développement de Thelepte.

2/ Objectifs :

- Contribuer à la valorisation et à la restauration de la zone archéologique de Thelepte.

- Support et suivi du dossier de marché libre.

- Contribuer à pousser vers une économie verte dans la région.

- Contribuer à soutenir tout ce qui nécessite du développement dans la région.

3/ Siège social :

Bâtiment Rchid bin Masoud Bin-mohammed, deuxième étage Thelepte, Kasserine 1215.

4/ Aperçu des minutes :

N°11675 le 25/11/2019.

5/ Membres :

Le président de l'association : Abdelkader Saadi, par intérim Abderazak Mhamdi.

Trésorier : Jamel Hizi, par intérim Haider Bin-Mohamed.

Secrétaire général : Ahmed Alouani, par intérim Abdelwaheb Messaoudi.

Et neuf membres.

6/ Organigramme :

L'association se compose de cinq comités actifs dans divers domaines qui méritent un suivi et un développement.

2020X00259APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne du Scoutisme.

Date d'établissement : 14/10/2019

Sujet de l'association : association de jeunes scouts à caractère éducatif, volontaire, apolitique, indépendant et ouvert à tous ceux qui répondent aux exigences légales des deux sexes.

Les buts de l'association : Contribuer au développement des capacités des jeunes des deux sexes à exercer une citoyenneté effective et à soutenir leur volontariat.

Siège social : Avenue 14 Janvier, immeuble Donia Sfax 3000.

P.V n°11207 du 13/12/2019.

2020X00260APSF1

Syndic des copropriétaires de l'immeuble

Résidence KARAYOUSSEF

Route de Teniour Km 2 - Sfax

Suite au P.V de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 24 Janvier 2020 et enregistré le 5 Février 2020 à la recette des finances Route de Tunis sous le numéro 20700368, il a été décidé l'élection du nouveau bureau de syndic des copropriétaires de l'immeuble Résidence KARAYOUSSEF qui aura les charges de gestion et de l'administration de l'immeuble pour l'année 2020

Composition du syndic de copropriétaires de l'immeuble Résidence KARAYOUSSEF :

Mr Kais Kallel: Président

Mr Chahine Mkaouar : Secrétaire général

Mme Asma Fendri : Trésorière.

2020X00268APSF1

Constitution d'une association

Suite au procès-verbal de contrat n°18752 en date du 25/10/2019 établi par le maître Laouani Imed huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 28/10/2019 sous n°RR26059290 7 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusée de réception en date du 17/01/2020. Une association sociale a été constituée :

Nom de l'association : Association du bonheur entre la créativité et la culture.

Adresse : Essaada 3217 Tataouine.

Objectifs :

- Préparer un programme de soirée poésie.

- Faites des voyages récréatifs.

- Préserver le patrimoine et maintenir le Palais du bonheur.

- Echange de visites avec plusieurs organisations et organisations de la société civile.

Président : Najah Noureddine.

Secrétaire général : Salah Saad.

Trésorier : Najah Hamed.

Nombre des membres : 5 membres.

2020X00272APSF1

Avis

Nom de l'association : Prendre un élève par la main

Adresse : 3 rue d'Alger El Kef.

But de l'association :

Organisation, échange, association et création d'initiatives dans le but de prendre en main des élèves nécessiteux dans des écoles défavorisées dans tout le territoire tunisien.

Les membres :

Barbouche Fatma : présidente

Sassi Faouzia : Secrétaire générale

Gharbi Mohamed Hédi : Trésorier.

2020400242APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tamat Tunisie

Siège : 129, Avenue de la Liberté (3ème étage) Tunis le Belvédère 1002

Objet : Association scientifique et technique qui vise au rayonnement et développement de l'agriculture en Tunisie.

Objectifs :

- Développer et animer son réseau de membres dans un esprit d'amitié, de solidarité, d'intérêt général et d'ouverture aux autres.

- Agir en partenariat avec d'autres associations pour animer les réseaux des agriculteurs tunisiens et les chercheurs, consultants en domaine d'agriculture à l'international et plus largement les réseaux de compétences tunisiennes à l'international.

- Servir de point contact et d'échange pour ses membres avec les organisations non gouvernementales, et les acteurs économiques et les institutions publiques en Tunisie et à l'international.

- Offrir un espace d'échange, de débat et d'action collective à ses membres et favoriser leur contribution active au rayonnement et au développement de l'agriculture en Tunisie.

- Plus généralement, organiser toute activité en rapport avec l'un des objectifs ci-dessus.

Membres :

Président de l'association : Monsieur Djemali M'naouer Sassi

Secrétaire générale : Madame Hamrouni Abir

Trésorier : Monsieur Ben Amara Ali Sghair.

2020400257APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association Tunisienne Psychiatrie Sans Frontières

Siège : 135, avenue Habib Bourguiba - Sidi Bou Said - 2026.

Objectifs :

- Favoriser les recherches sur la question aujourd'hui de l'identité des référents identitaires et leurs aléas, dans leurs rapports dynamiques à l'anthropologie, au social et au culturel.

- Stimuler et encourager les recherches et échanges au sujet de l'évolution aujourd'hui de la question de la Santé Mentale et ses aléas.

- Organiser des forums scientifiques d'échange et de sensibilisation en Tunisie et à l'étranger.

Fondateurs :

Président : Jeddi Essedik

Vice Président : Ati Hassen

Secrétaire Général : Brour Salem

Secrétaire Général Adjoint : Boughanmi Lotfi

Trésorier : Guetari Mongi

Trésorier Adjoint : Zribi Sofiene

Conseiller Scientifique : Gaha Mohamed Kamel.

2020400359APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Résidence les Oranges

Rue Baghdad cité El Amal Den Den

Suivant procès-verbal général du 3/11/2019 enregistré à la recette des finances Den Den le 4/12/2019 sous le n°19802992 quittance n°64091 l'assemblée décide le renouvellement de Syndic comme suit :

Président : salah Flah

Trésorier : Riadh Bhar

Secrétaire général : Khaled Mejri

Membre : Zouhaier Ben Romdhane

Membre : Hayet Raïs.

2020T00186APSF2

Procès-verbal de l'assemblée générale élective du Syndicat National des Biologistes de Libre Pratique Tunisien (SNBLPT)

Adresse : La maison du pharmacien 56, rue Ibn Charaf 1082 Tunis Belvédère

Suite à l'assemblée générale élective du Syndicat National des Biologistes de Libre Pratique Tunisien qui s'est tenue à l'espace Forum Lac 1, Tunis le 24/11/2018 la nouvelle commission administrative a été élue, de laquelle a émané le bureau exécutif qui se compose comme suit :

Secrétaire Général : Dr Rabeh Blibech

Trésorier : Dr Khalil Ben Abdallah

Secrétaire Général Adjoint : Dr Naoufel Nabli - Dr Hamdi Dhaouadi - Dr Azza Ben Ayed Kriaa - Dr Walid Abdelmoula

Trésorier Adjoint : Dr Bechir Hmissi.

En outre, et en vertu de la loi relative aux syndicats professionnels, une copie du Pv de l'assemblée générale élective et une copie du P.V de la réunion du bureau exécutif ainsi qu'une liste complète des ces membres ont été déposées au siège du Gouvernorat de Tunis en date du 6/02/2020.

2020400377APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : SOFINREC, S.A inscrite au R.C Tunis n°120262001, sise au 27 bis, rue de Liban, Tunis.

Partie saisie : Tawfik Mhamdi, CIN : 05233105, résidant à Cité Bassatine Mornaguia.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis Rue Liban - Tunis.

L'immeuble saisi : des parts indivises soient 217 parts dans le titre foncier num : 11127 Manouba dénommé "bir allouch" d'une superficie de 5887 m². Il s'agit d'un lot de terrain contenant villa.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après remise de 40 % à 123150d.000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi 18/3/2020 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Manouba.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Manouba.

2020T00194VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Senda Abdelkafi

Avocate à l'appel

Partie poursuivante : La Société Centre Financier aux Entrepreneurs - Tunisie SA, Société anonyme, immatriculée au RNE sous l'Identifiant Unique n°1383996/P, ayant son siège social à 33, Rue d'Italie, 1000, Tunis, Tunisie.

L'Avocat poursuivant : Maître Senda Abdelkafi élisant domicile en son cabinet sis à 12 bis Beb bnet Tunis tel 55 924 902 - 71 260 967 - MF : 1047084/G.

Partie poursuivie : Mme Houda Essaafi, C.I.N 07351228, demeurant à cité Bassatine 3 Mnihla Ariana.

Immeuble saisie et mis en vente : la totalité de 195 parts en indivision dans l'immeuble dénommé «ELJAZYA» objet du titre foncier n°54456 Tunis divisé en 11510 parts, sis à cité Bassatine 3 à environ 800 mètres de la rue principale Mnihla Ariana consistant un terrain à destination d'habitation individuelle d'une superficie de 195 m² sur le quel une maison en cours de construction est bâtie dont la superficie couverte est de 180 m².

Mise à prix : est fixée à (79.545d000) frais en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Le 9 mars 2020 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance d'Ariana.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'Intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus ample informations consulter le cahier de charge au greffe du tribunal d'Ariana ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

2020T00197VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de 40 %

Maître Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5 - Ariana

Tel / Fax : 71.237.601 / 98.314.410

M.F : 222720 KAP 000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira - En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal : 1) Société SAHBI TRAVEL ; SARL, Siège Hammamet Avenue La République Nabeul. RC Grombalia B0741162007.

3) M.Khemais B Salah Kochkach. CIN 01603809 demeurant 37 Rue Charles de Gaulle Tunis.

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mise en vente : Villa objet T.F 537012 Nabeul dénommé El Hana Situe Rue El Raouidha Hammamet superficie de 491 m² au sein du plan aménagement de la ville de Hammamet avec 2 niveaux avec toutes les commodités

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 492.900.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia le lundi 16 mars 2020 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visiter chaque jour.

2020R00258VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah Ariana

Tel/Fax : 71.239.601

M.F : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A inscrite au R.C à Tunis sous 182331996 représentée par son P.D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débitrice principale : Mme Radhia Bent Mohamed Ghariani, CIN 01831519, demeurante à la rue Bizerte Sidi Achour - Nabeul Gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha avocat 3 Rue Abderahman Ibn Aouef Menzeh 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente : C'est un immeuble situé à Nabeul objet T.F n°533997 Nabeul de 134 MM un local à usage d'habitation en état de délabrement avec 2 chambres, salle à manger, wc, cuisine.

5) Prix de la vente : est fixé à 91.160.000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 16/3/2020 à partir de 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R00259VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de 40 %

Maître Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3 Bis Rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5 - Ariana

Tel : 98.314.410

M.F : 222720 KAP 000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, siège social sise à la rue Hédi Nouira - Tunis.

2) Le débiteur principal : M. Fakhri Ben Jemail Saafi n° CIN 05109858 demeurant rue de Marseille Cité merdes Kelibia et la rue Ali Bach Hamba Azmour Kelibia Nabeul

3) Avocat poursuivant : M. Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720 KAP000

4) L'immeuble mis en vente :

Ce sont des parts indivises de 285 mm de l'ensemble de 16144 mm Objet du TF n°528545 Nabeul situé à Azmour Rue Ali Bach Hamba. C'est une bâtisse d'un RDC de 2 garages avec un escalier avec jardin et occupe en location en atelier de confection.

5) Le prix de l'immeuble mis en vente : le prix de l'immeuble mis en vente est fixé à 54.630.000 dt outre les frais les dépenses qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 16 mars 2020 (16-3-2020) à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R00260VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mr Habib Cherif, Gérant de Société, résident à la rue Fhadel Ben Achour, Dar Chaaben Fehri, titulaire de CIN n°01620761.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig

Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tel : 71 297 117 / 20 898 316.

Propriété saisie : Il s'agit de 126 / 417 parts indivises objet du titre foncier n°596351 dénommé «FATMA 585» sur la quelle est bâti un immeuble qui se compose d'une cave contenant un séjours et trois chambres à coucher; une cuisine; une salle de bain et une toilette d'une superficie de 212 mm ; l'immeuble contient aussi un rez-de-chaussée qui se compose de deux séjours ; trois chambres à coucher ; deux halls ; une cuisine ; une salle de bain et un jardin; d'une superficie de 218 mm; l'immeuble contient aussi un premier étage qui contient un séjour ; deux chambres à coucher ; une cuisine ; deux balcons ; une salle de bain d'une superficie de 274 mm, l'immeuble se compose aussi d'un studio qui contient un séjour; deux chambres ; une cuisine ; et une salle de bain il est d'une superficie de 71, les parts indivises sont délimitées du nord par la rue Ikhwen Safa, de l'est par une rue, du sud par un immeuble et de l'ouest par un immeuble.

Mise à prix : (213.692.374 dinars) frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 9/3/2020 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Nabeul. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Nabeul ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2020R00262VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Zohra Malika Chaabani

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Boulevard Bab Bnet Tunis 1006

Tel : 71 562 911 - 92 615 603

Fax : 71 562 179

MF : 0184738F/A/P/000

Partie poursuivante : La Société Immobilière Kelibia La Blanche dument représentée par son Président Directeur Général Société Anonyme dont le siège social est sis au 04 rue Achtarat Nord Hilton 1002 Tunis, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Zohra Malika Chaabani Avocat auprès la cour de cassation sis à 38 Boulevard Bab Bnet Tunis 1006.

Avocat poursuivant : Maître Zohra Malika Chaabani 38 Boulevard Bab Bnet - 1006 Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité d'une parcelle de terrain sise à Kélibia gouvernorat de Nabeul plus précisément à la station touristique Kélibia La Blanche d'une superficie totale de 1173 m² objet du titre foncier 630028 Nabeul dénommé «Milk Rafik» consistant en la parcelle n°127 du plan de lotissement du titre foncier mère n°531724 Nabeul limitée au nord par une route à l'est par une habitation appartenant aux tiers, à l'ouest par une route et au sud par une route.

La dite parcelle consiste au lot n°U5-1 destinée à la construction individuelle supportant 3 étages d'après le cahier des charges de la station touristique Kélibia La Blanche.

La partie saisie : Rafik El Majdoub gérant de société demeurant à la cité Sidi Ben Issaa Kélibia gouvernorat de Nabeul.

Les charges : Le titre n'est grevé d'aucune charge à part (un commandement suivant les dispositions de l'article 452 cpcc au profit de la Société Immobilière Kelibia La Blanche).

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 1.269.643D, 470

Date et leu de la vente : La vente aura lieu le 23/3/2020 à 9h et suivant, devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Nabeul (affaire n°598)

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix, et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de 1ère instance de Nabeul.

2020R00267VEPA1

Date de l'adjudication après saisie immobilière d'un terrain immatriculé

En vertu de la saisie immobilière effectuée par l'avocat poursuivant Maître Ben Rhouma Hatem, Avocat à la cassation, adresse : rue Taher Sfar immeuble Ben Dhiab étage n° 4 bureau n°16 Sousse 4000, il est porté à la connaissance du public que l'adjudication, demandée par le saisissant Rabii; Ben Kahla, ayant élu domicile au bureau de l'avocat poursuivant, contre les saisis : Mohamed Najib Boumiza demeurant à 419, avenue Farhat Hached Kalaa Kbira Sousse. L'immeuble saisi consiste dans la totalité de l'immeuble immatriculé objet de titre foncier n°69752 Sousse, nommé KHZEMA, situé à Sousse Nord, gouvernorat de Sousse, formé par la parcelle 34, superficie 381 m² constitué par un terrain bâti où se trouve une villa formée de 2 étages plus un rez-de-chaussée mise à prix : 808.400d 000, l'adjudication aura lieu au tribunal de première instance de Sousse le 19/3/2020 à 9 heures, l'immeuble peut être visité à tous moment.

2020S00152VEPA1

Vente immobilière affaire n°3122

Nasr Ben Ameur et Associés S.A.R.L

M.F : 1514947j

Maître Nasr Ben Ameur

Avocat à la cour de cassation

Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse

Poursuivant : Amen Bank représentée par son président directeur général ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis R N E 0000221 M.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat à la cour de cassation exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro 4000 Sousse.

Débiteur saisi; société frigorifique ESSEDIK «SOSAF», une société à responsabilité limitée, Rue B1539772010 représentée par son siège à Route Teboulba Moknine.

Immeuble objet de la vente : La totalité de l'immeuble dénommé «ESSADA» objet du titre foncier n°88668 Monastir d'une superficie Totale de 5387 m², sis au sud est de la ville de Moknine et au sud de la route régionale alliant Moknine et Taboulba, à peu prés 200 m, via une piste agricole.

Il s'agit d'un terrain agricole comportant 10 chambres frigorifique), deux garages, un étable et un entrepôt en tôle isolante le terrain comporte aussi une construction en brique, couverte par une dalle en béton, faisant usage d'habitation et administration et elle est entourée.

La mise à prix : La mise à prix à été fixée à 2773.670 Dinars deux millions sept cent soixante treize mille six cent soixante dix dinars et ce en vertu du jugement n°3120 rendu le 12/02/2020 par la section des ventes immobilières saisie d'une demande incidente lequel jugement a décidé l'amendement du cahier des charges.

Date de vente : La vente aura lieu le 4/3/2020 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

NB : Cette affaire a été appelée à une première audience le 20/11/2019 et reportée pour nouvelles insertions.

2020S00165VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40 %

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, enregistrée au registre de commerce sous le n°B187881996, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : Mziou Zeineb Bent Said, demeurant à la route Gabès Km 8, Ain Fallet Tina Sfax, titulaire de la C I N n° 01023660.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour d'appel, dont l'étude est sise à rue n°42 Mohamed Ali 1er étage, n°5, Sfax,

Immeuble saisi : Le terrain sis à la route Gabès km 8 station El Mostawsaf superficie de 623 m² objet du titre foncier n°55649 Sfax dénommé "Zribi 2", du Nord 26.30 m, de l'est 22.85m, de l'ouest 24.62m et du sud 10m, dont se trouve un Studio de 34 m² avec carrelage qui se compose d'une chambre, kitchenette et toilette. Au sud du studio se trouve un dépôt de 8.45m sur 2.15m. Du sud du terrain l'entrée de 10m de largeur, nord Lot n°7, est Lot n°3 et de l'ouest Lot n°5.

Mise à prix après déduction de 40% : soixante mille et six cent dinars (60.600.000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés de tribunal de première instance de Sfax 2 sis à n°4 rue Ahmed Aloulou prés du CNSS Sfax, le mercredi 11 Mars 2020 (11/3/2020) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charge se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à la rue 42 Mohamed Ali 1er étage n°5 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2020X00248VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un bien immobilier sur saisi immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet de Maître Dhaker Magroun

Avocat auprès de la cour de cassation

Matricule fiscal : 797021/F

4bis Rue du Mali, 5 étage bureau n°2, le Belvédère - Tunis 1002

Tél : 71 890 398

Fax : 71 891 602

Portable : 98 267 576

Partie poursuivante :

Amen Bank SA représentée par son Président Directeur Général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V - RC n°B176041996 Tunis.

Les parties saisies :

Héritiers feu Mohammed Sadok Ben Salem Ben Mohammed El Ajmi Limam décédé le 26 Novembre 2018 cités comme suit :

1) Sa veuve Faouzia Bent Salem Ben Mohammed Ben el Hadj Hassan Ben Othmane El Mili domicilié au 14 rue Sidi Abdelkader Laaounia et possédant 54 parts indivises sur une totalité de 432 parts

2) Sa fille Olfa Bent Mohammed Sadok Limam domiciliée au 14 rue Sidi Abdelkader Laaounia et possédant 75.6 parts indivises sur une totalité de 432 parts

3) Son fils Nizar Ben Mohammed Sadok Limam domicilié au 14 rue Sidi Abdelkader Laaounia et possédant 151.2 parts indivises sur une totalité de 432 parts.

4) Son fils Mohammed Wassim Ben Mohammed Sadok Limam domicilié au 14 rue Sidi Abdelkader Laaounia et possédant 151.2 parts indivises sur une totalité de 432 parts, tous caution hypothécaire de la débitrice principale la société THE BIG GARAGE

Avocat poursuivant : Maître Dhaker Magroun avocat auprès de la cour de cassation demeurant au 4 bis Rue du Mali, 5 étage bureau n°2, le Belvédère Tunis 1002. Matricule fiscal : 797021/F

Les charges :

1- Condition de radiation inscrite sur la totalité de l'immeuble inscrite le 17/4/1998 (dépôt Tunis volume 114 n°224/1 au profit de l'amical des fonctionnaires de la brigade nationale et de la protection civile interdisant l'acquéreur à ne pas céder le bien immobilier durant une période de 10 ans sauf autorisation du président de l'amicale.

2- hypothèque volontaire de valeur de (190.000,000DT) outre frais et intérêts sur la totalité de l'immeuble inscrite le 20/1/2015 dépôt Tunis volume 1/15 n°805/1 au profit d'aman bank.

3- Opposition conservatoire inscrite le 15/7/2019 dépôt Tunis volume 1/19 n°10782 au profit de la société ML de location de voiture inscrite sur les parts indivises appartenant uniquement à Mohammed Wassim Ben Mohammed Sadok Limam qui sont de l'ordre 151.2 parts indivises sur une totalité de 432 parts.

4- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 30/9/2019 au profit d'aman bank inscrit le 18/10/2019 dépôt Tunis volume 2/19 n°2100.

L'immeuble objet de la vente : La totalité de l'immeuble dénommé rahama objet du titre foncier n°79022 Tunis se situant à la région de l'Aaouina 14 rue Sidi Abdelkader gouvernorat de Tunis et constitué par une habitation comprenant un rez-de-chaussée et un étage supérieur. La superficie de tout l'immeuble est de 432 mètres carrés.

La construction est composée d'un rez-de-chaussée comprenant deux habitations et un parking et cet étage est couvert de marbres de Thala, les murs de la cuisine et les toilettes sont recouverts de céramiques et la terre de parterre. Son état est excellent et bien entretenu, on trouve également une place de parking et une terrasse couverte, la superficie de la première habitation est de 94 mètres carrés et c'est la partie collée au premier édifice sur son coté gauche à partir de son entrée gauche et ayant une porte qui donne directement à la rue et elle est indépendante de tout l'Immeuble.

Sachant que l'expert a inséré dans son rapport un plan n°1 concernant le rez-de-chaussée dont il a bien expliqué le contenu des deux habitations. La superficie de la deuxième habitation est 174 mètres carrés et c'est la villa elle-même, la superficie de l'étage supérieur est de 170 mètres carrés et est constitué d'une habitation son parterre est couvert de marbre Thala ses vitres sont en aluminium, les murs de la cuisine, les toilettes sont recouverts de céramiques et la terre de parterre. Son état est excellent. L'expert a inséré également un plan n°2 relatif à l'étage supérieur et dont il a bien détaillé le contenu de cet étage.

La description du bien immobilier objet de la vente a été faite part l'expert Bechir Ben Khlifa selon son rapport ajusté par le président du tribunal de 1ère instance de Tunis le 25/4/2019 en vertu de l'ordonnance sur requête n°20964 du 12/9/2018.

Mise à prix : Après réduction de 40%, la mise à prix a été estimée à quatre cent vingt deux mille, trois cent vingt huit dinars et 272 millimes (422.328, 272 D) majorée des honoraires et des frais légaux fixés par la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Tunis lors de l'audience du 21/01/2020 à trois mille neuf cent cinquante et un Dinars et 725 Minimes (3.951,725D) outre les frais complémentaires qui vont être déterminés au cours de l'audience du 10/3/2020.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 10 mars 2020 (10/3/2020) à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis sis à l'avenue Bab Bnet Tunis.

La visite des lieux : Tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin jusqu'à 18 heures.

- Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix.

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

2020400335VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis, M.F : 002707P.

Partie saisie : Salah Zribi titulaire de la CIN numéro 03390520 demeurant rue Sidon, Ouedhref, Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre :

Immeuble objet du T.F 14305 Gabès dénommé «Naama » d'une superficie de 798 m² sis à rue Sidon, El Maamoura Ouedhref Gabès

consistant en une maison répartie comme suit : d'un R.D.C d'une superficie couverte de 170 m² et d'un étage d'une superficie couverte de 120 m².

Mise à prix : Immeuble objet du T.F 14305 Gabès (360.820,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (09 Mars 2020) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Gabes à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation :

Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable ; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020400341VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis, M.F : 002707P.

Partie saisie : Belhassen Touati titulaire de la CIN numéro 08720663 demeurant rue el Messaoudi la Soukra Ariana.

Avocat poursuivant :

Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre :

Les 270 parts indivises de l'immeuble objet du T.F 16704 Ariana dénommé «Mohamed Salah» d'une superficie totale de 3030 m² sis à Chotrana 2 La Soukra Ariana consistant en un terrain nu.

Mise à prix :

Les 270 parts indivises de l'immeuble objet du T.F 16704 Ariana (291.600,000 DT) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente :

Lundi (16 Mars 2020) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance d'Ariana à partir de 9H du matin.

La visite des lieux :

Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation :

Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020400342VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts indivises dans un immeuble immatriculé objet du titre foncier

N°: 544771 Nabeul / 131339 Sousse

(2ème audience après rabat de la mise à prix de 40%)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus Le Grand - Tunis

Tel : 71.340.429

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N° : 000110F, ayant son siège social au n°70-72 avenue Habib Bourguiba, - Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mr. Mohamed Ben Ali Jelidi (C.I.N N°: 00123294), demeurant au n°05 montée du Briançon, Mont Fleury, - Tunis-. ou bien : au N°12 avenue Abou Zakaria El Hafsi, Mont Fleury, - Tunis-, ou bien : au n°02 rue Roudissia, Marsa Ouest, -Tunis-, ou bien : au n°43 avenue Madrid, - Tunis.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat, (MF N°: 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

- Selon les données du registre foncier :

La totalité des parts indivises soit 1011,84 parts revenants à titre de propriété aux débiteur saisi dans l'immeuble sis à Bir Boureguba, délégation de Hammamet, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 391 h 60 a 00 ça (3916000 m²), fractionné en 3916000 parts, dénommé "ARDH BAYDHA", faisant l'objet du titre foncier N°: 544771 Nabeul/131339 Sousse.

- Selon le rapport d'expertise en date du 10/7/2018 établi par Mr. Mohamed Ben Chikha l'expert judiciaire en

matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendue par le tribunal de 1ère instante de Grombalia en date du 13/10/2017 sous le n°42467 :

Les parts indivises saisies soit 1011,84 parts font partie de la totalité du titre foncier n°:544771 Nabeul/131339 Sousse, sis à Bir Bouregba; délégation de Hammamet, gouvernorat de Nabeul; d'une superficie totale de 391 h 60 a 00 ça (3916000 m²), fractionnée en 3916000 parts, dénommé, "ARDH BAYDHA", La totalité, dudit titre foncier fait l'objet des parcelles n°01 et 04. Il consiste en un lot de terrain nu à vocation agricole et non viabilisé. La totalité du titre foncier n°544771 Nabeul / 131339 Sousse est non aménagé ni viabilisé. Il est délimité par la mer du coté Est, une piste qui mène à la mer du côté nord, le titre foncier n°506406 Tunis S2 du côté sud, et Oued Charchara du côté ouest, il se trouve au bord de la mer dans la zone dénommée Essaloum-Bouficha (au sud de Yasmine Hammamet direction Hergula. La totalité du titre foncier n°544771 Nabeul/131339 Sousse est dans l'indivision entre plusieurs propriétaires, dont 1011,84 parts indivises seulement revenants au débiteur saisi et qui sont mises en vente. Les 1011,84 parts indivises seulement objet de la vente sont ni identifiées ni délimitées et la possession des débiteurs saisis n'est pas prouvée.

5) Mise à prix :

Elle est fixée à quatre vingt et un mille trois cent cinquante et un dinars 936 millimes (81.351,936 dinars), et ce après rabat de la mise à prix de 40%, en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à la rue de la Paix, Grombalia, le lundi seize mars deux mille vingt (16/3/2020), à partir de 9 heures (affaire n°805).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à la rue de la Paix, -Grombalia-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis-, Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c. Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2020400343VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Haj Kacem Abdessalem

86 Avenue Habib Bourguiba - Ariana Tunis

Partie poursuivante : Banque de l'habitat représentée par son président directeur général RC : B138811996 ayant son siège à Tunis Avenue Mohamed V.

Partie saisie : Madame Raouda Mhamdi CIN : 03755609 demeurant à la parisienne espace Tunis 1073 Montplaisir Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Haj Kacem Abdessalem : 86 Avenue Habib Bourguiba Ariana - Tunis.

Désignation du bien à vendre :

La totalité des parts, indivises revenant à madame Raouda Mhamdi dans le TF : N°90563 Tunis dénommé (Imilia et oginia) sis rue patrice lomomba n°2 Bis Mont Fleury Tunis (Superficie : 185/341 m²) se composent :

1) RDC : Superficie (140 m²) - 3 chambres + couloir + SDB + cuisine : + des escaliers en marbre conduisant à une cave de (4 m²).

2) 1er Etage : (124 m²) escaliers en marbre ; 3 chambres + salon + cuisine + salle d'eau.

Mise à prix : Trois cent quinze mille dinars (315.000,000 D) majoré des droits et frais divers.

Date et lieu de la vente : le mardi 17/3/2020, devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis à partir de 9 H du matin.

On peut visiter la propriété tous les jours.

«Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable de Mr le Gouverneur.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de 1ère instance Tunis.

2020400358VEPA1

Vente aux enchères publiques

A partir de neuf heures du matin, le jeudi, dix-neuf mars deux mille vingt (19/3/2020), une adjudication du bien immobilier décrit ci-dessous aura lieu à la direction des ventes immobilières du tribunal de première instance de Béja, à son siège à Béja, conformément aux conditions énoncées ci-dessous :

1/ Le créancier saisissant : Al Baraka Bank Tunisie, en la personne de son représentant légal, Société Anonyme inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D137451996, identifiant fiscal n°FPM 031011, siège social au 88 Avenue Hédi Chaker Tunis, ayant élu adresse de notification à l'étude de Maître Mohamed Kemicha, avocat à la cour de cassation, sise à Rue Taieb Mehiri n°01 - Kairouan.

2/ Le débiteur saisi : Héla Bent Hédi Ben Mohamed Chatti, de nationalité tunisienne, née à Tunis le 26/9/1978, domiciliée à Ferme Chatti à Naassen Ben Arous, titulaire de la carte d'identité nationale n°07058965, ayant élu adresse de notification à l'étude de Maître Othman Chakroun, avocat à la cour de cassation, de la société Avocats conseillers Unis, en la personne de son représentant légal, son siège social à rue 8002 Imm. Espace Tunis - Esc. A Etage 5 Montplaisir Tunis, en vertu d'un acte de désignation de lieu de notification émis par elle le 24/7/2015 en vertu de l'exploit n°1701223 dressé par Mohamed Mejri, huissier de justice à Ariana.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Kemicha, avocat à la cour de cassation, cabinet sis à Rue Taieb Mehiri n°01 - Kairouan - Identifiant fiscal n°000/P/A/765060N.

4/ Le bien immobilier objet de la vente : Toutes les parts en indivision à la propriété du débiteur saisi, Héla Chatti, objet du titre fonder n°14641 Béja, nommé "AMAL II" de valeur de deux cent vingt-deux mille cinq cent quarante huit virgule 375 parts d'un morcellement total en cinq cent huit mille six cent quatre vingt deux parts (508682 parts) qui représente la parcelle n°81 de type agricole sise à Skhira de la délégation de Testour gouvernorat de Béja, qui est à sa propriété selon la référence de l'immatriculation du 22/5/2006 (Dépôt : Béja - Volume : 56 - N°522) et numéro du titre 12/99522.

Ce bien immobilier est situé au bord d'une route goudronnée de la région de Bir Bouneb du secteur Skhira, de la délégation de Testour, gouvernorat de Béja de type agricole, non clôturé, de forme oblique, dont une partie est plate et la seconde à plusieurs pentes, dont l'intensité varie d'un endroit à l'autre.

Ce bien immobilier est exploité dans les cultures saisonnières pluviales, en particulier les céréales, et il se compose de deux parties distinctes, la première étant labourée pour l'agriculture, de superficie de 32ha et 90a et la seconde n'est pas labourée (de type rocheux et ne convient pas à l'exploitation agricole), de superficie de 17ha 96a 82ca.

Ce bien immobilier ne contient pas de bâtiments et n'est pas équipé d'électricité et n'est pas raccordé au réseau d'eau potable, borné du nord par les parcelles n°89-90-91 et 92 du plan d'arpentage de Skhira -Lettre I, du sud par le titre foncier n°12035 Béja, de l'est par une route et de l'ouest par les parcelles n°86-82 et 113 du plan d'arpentage de Skhira - Lettre I.

5/ La mise à prix : La valeur de ce bien immobilier objet de l'adjudication est estimée à quatre cent cinquante quatre mille sept cent quatre vingt six dinars et 280 millimes (454.786,280 dinars). Cette valeur est le montant de l'ouverture.

6/ Visite : Le bien immobilier peut être visité en temps administratif.

Pour plus d'informations, contactez l'étude de l'avocat poursuivant Maître Mohamed Kemicha, à Rue Taieb Mehiri n°1-Kairouan, ou le greffe du tribunal de première instance de Béja, où il est déposé le cahier des charges.

Vous ne pouvez enchérir que par un avocat légalement autorisé qui a consigné un tiers du prix d'ouverture ou celui qui a présenté Un chèque avec un solde certifié ou une garantie bancaire.

2020400363VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un mandataire de justice

Héritage, Manoubi Marzouk

CI N : 00814498

Titre foncier n°2946 Manouba

Suivant jugement en référé auprès du Tribunal de 1ère instance de Manouba du 11 novembre 2019 affaire n°2946, il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Monsieur Mondher Hamdi en qualité de mandataire de justice sis à l'immeuble n°02, 2ème étage route Mdjez El Beb Cité Bougatfa 2 Sidi Hcine Tunis du titre foncier n°2946 Manouba, Teborba pour gérer les affaires de la commune, en attendant le règlement du différend entre les deux parties par consentement mutuel ou de litige.

La nomination de madame Nadia El Nefzi entant que juge commissaire.

2020R00254VEPA2

Avis aux créanciers

Règlement judiciaire

Société Industrielle des Produits Hygiéniques «SIPH»

Identifiant Unique : 984437X

Siège social : Zone Industrielle de Gaafour - Siliana

Extrait d'une décision ordonnant l'ouverture des procédures de règlement judiciaire rendu en date du 28 Janvier 2020 par le tribunal de première instance de Siliana sous n°15 dont la teneur suit :

1- L'ouverture des procédures de règlement judicaire concernant la société Industrielle de Produits Hygiéniques «SIPH», en cessation de paiement de ses dettes depuis le 01 Avril 2018, et l'ouverture de la période d'observation

2- Désignation de l'expert Monsieur Abdelaziz Frikha en qualité d'administrateur judiciaire chargé de préparer un plan de sauvegarde dans un délai de neuf mois avec les pouvoirs de contrôle des actes de gestion durant cette période;

3- La suspension de toute poursuite individuelle ou acte exécutoire visant le recouvrement des créances antérieures à la période d'observation, la suspension des poursuites et actes exécutoires ayant pour objet la restitution de meubles ou immeubles pour non-paiement des dettes, la suspension du décompte des intérêts et des pénalités de retard et la suspension des délais de prescription;

4- L'administrateur judiciaire est chargé de procéder aux publicités légales et d'informer les parties intervenantes conformément aux dispositions de la loi n°36-2016 du 29 Avril 2016 ;

5- Désignation de Monsieur Yassine Mathlouthi, juge d'entreprise, en qualité de juge commissaire.

Les créanciers de la société Industrielle des Produits Hygiéniques «SIPH» sont appelés à présenter leurs dettes auprès de l'administrateur Judiciaire Monsieur Abdelaziz Frikha, élisant domicile au 82, Avenue Habib Bourguiba - Bureau n°5 - 2080 - Ariana/Tél 71.715.153 et ce dans un délai de 30 jours de la date de l'insertion du présent avis.

2020400360VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Société Méditerranéenne de Distribution "MEDDIS SA"

Société anonyme

Au capital de 19.500.000 dinars

Siège social : Centre Commercial, Tunis City, Cebbelet Ben Ammar 2032, Ariana

R.C : B0368622006

M.F : 0783298M

Messieurs les Actionnaires de la Société «Méditerranéenne de Distribution» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mardi 17 Mars 2020 à 10 H, au siège social de la société sis au Centre Commercial, Tunis City, Cebbelet Ben Ammar 2032, Ariana, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la Gestion exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des Etats Financiers exercice 2019 et des conventions réglementées.

- Affectation du résultat exercice 2019

- Quitus aux administrateurs

- Fixation jetons de présence

- Renouvellement de Mandat des Administrateurs.

- Renouvellement de Mandat du commissaire aux comptes.

2020T00182SANB3

Convocation

Société Méditerranéenne de Distribution "MEDDIS SA"

Société anonyme

Au capital de 19.500.000 dinars

Siège social : Centre Commercial, Tunis City, Cebbelet Ben Ammar 2032, Ariana

R.C : B0368622006

M.F : 0783298M

Messieurs les Actionnaires de la Société «Méditerranéenne de Distribution» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le mardi 17 mars 2020 à 11 H, au siège social de la société sis au Centre Commercial, Tunis City, Cebbelet Ben Ammar 2032, Ariana, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des statuts mis à jour.

2020T00183SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MS Solutions

Au capital de 6 870 000 Dinars

Identifiant unique : 1314322R

Siège social : Rue Mahmoud Baroudi, Résidence Nour, Nouvelle Ariana 2080

Messieurs les Actionnaires de la Société MS SOLUTIONS sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 9 mars 2020 à 10h à Rue du Lac Biwa - Immeuble Fraj 2ème étage, Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ;

3- Approbation des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code es sociétés commerciales;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

5- Quitus aux administrateurs ;

6- Pouvoirs pour formalités.

2020T00203SANB3

NEWREST RETAIL SA

Identifiant Unique : 804833F

Le conseil d'administration de la société a l'honneur de convoquer le commissaire aux comptes et tous les actionnaires en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 mars 2020 à 10 heures au siège social de la société sis au 10 Rue de l'Ile de Rhodes, 1053 Les Jardins du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Cession d'actions ;

2. Démission d'administrateurs ;

3. Distribution de réserves;

4. Pouvoirs en vue des formalités.

2020T00207SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

du jeudi 19 mars 2020

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable

Loi N°2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort n°59)

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 723624 Y

Messieurs les actionnaires de la société SICAV CROISSANCE sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 19 mars 2020 à 9 heures, à L'HOTEL AFRICA - 50, Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019,

- Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des opérations y mentionnées,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs.

2020R00248SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

du jeudi 19 mars 2020

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable

Loi N°2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort n°59)

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE n°0381738 F

L'HOTEL AFRICA - 50, Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société SICAV RENDEMENT sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 19 mars 2020 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019,

- Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des opérations y mentionnées,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Renouvellement du mandat d'un administrateur.

2020R00249SANB3

SMVDA «DOMAINE CLIPEA»

S.A au capital de 3 400 000 D

Siège social : Menzel Yahia - 8090 Kelibia

MF : 030881L/N/M/000

CNSS : 465002/81

Messieurs les actionnaires de la SMVDA "DOMAINE CLIPEA", sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 5 mars 2020 à 10 heures 30 minutes, au siège de la société «Les Vignerons de Carthage» sis à la route de Mornag, Djebel Djelloud Tunis, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2018/2019

2/ Examen des états financiers arrêtés au 30/9/2019

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2018/2019

5/ Quitus à donner aux administrateurs.

6/ Affectation des résultats.

2020R00255SANB3

Convocation à l'assemblée générale extra ordinaire

«Exercice 2017 / 2018 (Récolte 2017)»

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DE SEMENCES

La Société Mutuelle Centrale de Semences «COSEM» invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale extraordinaire en réponse à une deuxième convocation étant donné que le quorum n'était pas atteint lors de la réunion du 23 décembre 2019, est qui se tiendra le mardi 10 mars 2020 à 10h du matin au siège social 46, Rue des Travailleurs - Manouba pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation juridique de la société conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi des sociétés mutuelles des services agricoles et de l'article 52 des statuts de la société.

2020R00263SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du jeudi 27 février 2020

Société Mutuelle de Base des Services agricole «El Wafa»

Au capital 50.000 Dinars

Siège social : Sardénia 3110 - Sbikha - Kairouan

RC : C1088492013

MF : 1296349Z

Messieurs les adhérents de la société mutuelle de base des services Agricoles «El Wafa» sont convoqués au 2 assemblées générales ordinaires le jeudi 27/02/2020 la première assemblée sera tenue à 9H, du matin concernant l'exercice 2015 et la deuxième sera tenue à 11H concernant l'exercice 2016 au siège de la société pour statuer sur l'ordre du jour qui suit :

- Lecture des rapports moraux et financiers

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes

- L'approbation des rapports moral et financier et des états financiers.

- Donner quitus au conseil d'administration

- Affectation des résultats.

- Renouvellement des membres du conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Regard sur l'acceptation des nouveaux adhérents

Pour la consultation de ces documents par les adhérents, il sera à partir du 12/02/2020 et au siège de la société.

2020S00154SANB3

Convocation d'une assemblée générale ordinaire

De la société Mutuelle services agricoles

"NEJMA"

Avis à tous les associés de la société mutuelle services agricoles "NEJMA", ils sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui aura lieu au siège social le lundi 9 mars 2020 à dix heures du matin pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité des exercices 2017, 2018 et 2019.

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2017, 2018 et 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

2020S00157SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BTE SICAR

Siège social : 5 Bis Rue Med Badra 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0899875 M

Messieurs les actionnaires de la BTE SICAR sont invités en AGO le lundi 9 mars 2020 à 15h au siège de la société à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2019

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019

7- Renouvellement des mandats des administrateurs

8- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

9- Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2019

10- Formalités et pouvoirs.

2020400347SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

En date du 25 mars 2020

Société Minoterie de la Soukra

Société à responsabilité limitée

Au capital de 5.710.200 Dinars

Siège : 81 Avenue Louis Braille, Tunis

Identifiant unique : 1062V

Registre de commerce : B138631997

Messieurs les associés de la Société MINOTERIE DE LA SOUKRA sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire au 5 Rue de Jenner Tunis, le 25 mars 2020 à 11H (Heure de Tunis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2017

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2017.

3. Approbation des comptes de l'exercice 2017.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2017

5. Questions diverses.

2020400344SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

En date du 23 mars 2020

Société IMMOBILIERE DU MAGHREB

Société à responsabilité limitée

Au capital de 13.557.000 Dinars

Siège : 2 rue de Mauritanie, Tunis

Identifiant unique : 0288748G

Registre de commerce : B179341996

Messieurs les associés de la Société IMMOBILIERE DU MAGHREB sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire au 5 Rue de Jenner Tunis, le 23 mars 2020 à 10h (Heure de Tunis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2017.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2017.

3. Approbation des comptes de l'exercice 2017.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2017.

5. Examen de la situation de la société.

6. Questions diverses.

2020400345SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

En date du 25 mars 2020

Société Tannerie Mégisserie du Maghreb

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.110.000 Dinars

Siège : 77, Avenue Louis Braille, Tunis

Identifiant unique : 2627Q

Registre de commerce : B1761997

Messieurs les associés de la Société TANNERIE MEGISSERIE DU MAGHREB sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire au 5 Rue de Jenner Tunis, le 25 mars 2020 à 10h (Heure de Tunis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2017

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2017.

3. Approbation des comptes de l'exercice 2017.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2017.

5. Questions diverses.

2020400346SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018

Société Mutuelle de Base de service Agricoles des Eleveurs Mahdia

Al Baraka

MF : 1139671F

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base de service agricole El Baraka donne avis à ces adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018 sera tenue le jeudi 26 mars 2020 à 10 h à UTICA Mahdia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

1- Lecture du rapport moral et financier de l'année 2018

2- Lecture du rapport de commissaire aux comptes de l'année 2018

3- Lecture du rapport du résultat négatif

4- Discussion des rapports moraux et financiers de l'année 2018 et les proposer pour l'approbation

5- Mise à jour de la liste des adhérents

6- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2019-2020-2021

7- Donner quitus aux membres de conseil.

8- Renouvellement des membres du conseil d'administration et rémunération des membres indépendants.

2020S00155SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Mouldi El Akremi déclare par la présente qu'il a perdu l'acte de propriété d'une parcelle de 841 m² sise à la Route Gabès km 8 Sfax objet d'achat du 20/4/1999 acte notarié de Mohamed Mzid et Mahmoud Gargouri d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2020X00262DIVD2

Avis

Monsieur Mounir Ben Amara déclare par la présente qu'il a perdu l'acte de propriété de ces parents d'une parcelle de 643.5 m² sur laquelle est édifiée une villa sise à la Route Sokra Km 1.5 Sfax objet de partage du 12/3/1988 acte notarié Ahmed Jamousi et Ahmed Chelli d'où Nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2020X00263DIVD2

Avis

Madame Fatma Bali porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété de 1/4 indivise d'une maison de superficie «86 m²» sis à la route de Sokra km 2 Sfax par conséquent elle prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du

maître notaire Bannani Hassen sis à la médina arabe 102 rue Sidi Belhassen Sfax. Toute opposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2020X00265DIVD2

Titre de propriété original

Monsieur Majid Ben Slimane Moslah informe avoir perdu son titre de propriété original n°690-08 pour la totalité du titre foncier n°13999 Médenine, dénommé «Enajah», d'une superficie de 1787 mètres carrés, sis dans le secteur d'Adjim Djerba, délégation d'Adjim Djerba Médenine, et désire se faire établir un nouveau titre de propriété. Toute personne ayant déposé une action ou opposition y relative est appelée à se présenter à l'étude de l'huissier de justice, Maître Jamel Ben Abdallah, sise rue Bechir Saoud 4180 Houmt Souk Djerba dans un délai maximum de 70 jours, à compter de la date de parution de cet avis.

2020X00267DIVD2

Avis

Par décision de Mr le juge de tribunal immobilier dans l'affaire n°63095 du 1er février 2018 présentée par Maître Boussabat Imed et Maître Ahmed Battini au nom de Mr Fares Ben Mansour pour l'inscription de l'acte rédigé le 02/04/1987 et légalisé la même date enregistré le 27/3/1996 qui contient la vente par Mr Mahfoudh Ben Mohamed Salah du 375 Mètres Carrés à Mr Hassan Ben Taieb Ben KahIfalhah Ghazouani dans le TF 1686/89710 qui revient au vendeur par octroi par l'Association Mutuelle de Construction de Majerda légalisé le 5/01/1983 et 22/3/1983 et l'inscription de l'acte de vente du 3/5/1987 par Mr Hassan Ben Taieb Khalfallah Ghazouani aux Frères Mbarek et Boujemaa fils de Hassan Ben Brahim Hammami tous les 187.5 mètres carrés du TF 1686/89710 et l'inscription de l'acte de vente du 14/4/1992 contenant la vente par les Frères Mbarek et Boujamaa fils de Hassan Ben Brahim Hammami au profit de Mr Belgassem Ben Mahmoud Ben Salah Hlali et son épouse Habiba Bent Mohamed Ben Salah Hlali tous les 187.5 Mètres carrés du TF 1686/89710 et l'inscription de l'acte de vente du 28/3/2009 contenant la vente par Mr Fraj Ben Toumi Ben Salah Jlassi pour le compte de Mr Belgassem Ben Mahmoud Ben Salah Hlali et Habiba Bent Mohamed Ben Salah Hlali au profit de Mm Akila Ben Mohamed Hédi Khemiri pour le compte de son fils Fares Ben Ali Ben Belgassem Dhaou Ben Mansour tous les 187.5 mètres carrés du TF 1686/89710.

Et vu dans l'impossibilité pour Mr Fares Ben Mansour de présenter l'acte d'octroi par l'Association Mutuelle pour la Construction de Majerda.

En application de l'article 17 de la loi n°34 année 2001 du 10/4/2001 portant mise à jour des titres Fonciers en vertu. Cette publication remplace la non présentation de l'acte d'octroi par l'Association Mutuelle pour la Construction de Majerda enregistré le 5/01/1983 et 22/3/1983.

Toute opposition ou intervention doit être dans les 60 jours à partir de publication.

2020400351DIVD2

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 JORT N° 59
2, Rue de Turquie 1001 Tunis
Agrément N° 00.394 DU 02/11/2000
Matricule Fiscal : 723624/Y

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	**10 595 216,153**	**9 800 082,855**
Actions et droits rattachés	9 719 190,119	8 794 747,664
Obligations et valeurs assimilées	217 716,000	233 217,000
Titres OPCVM	658 310,034	772 118,191
Placements monétaires et disponibilités	**3 608 311,553**	**5 827 842,113**
Placements monétaires	3 607 647,046	5 827 367,331
Disponibilités	664,507	474,782
Créances d'exploitation	**500 001,070**	**0,670**
TOTAL ACTIF	**14 703 528,776**	**15 627 925,638**
PASSIF		
Autres créditeurs divers	17 744,983	18 101,244
TOTAL PASSIF	**17 744,983**	**18 101,244**
ACTIF NET		
Capital	14 150 127,467	15 153 638,175
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice clos (Arrondis de coupons)	9,396	28,933
Sommes distribuables de l'exercice	535 646,930	456 157,286
ACTIF NET	**14 685 783,793**	**15 609 824,394**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**14 703 528,776**	**15 627 925,638**

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

	31/12/2019	31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	**416 786,494**	**358 452,256**
Dividendes	399 714,494	342 888,146
Revenus des obligations et valeurs assimilées	17 072,000	15 564,110
Revenus des placements monétaires	**265 704,796**	**253 374,812**
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS	**682 491,290**	**611 827,068**
Charges de gestion des placements	(102 570,631)	(113 632,054)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**579 920,659**	**498 195,014**
Autres charges	(34 616,840)	(36 531,537)
Contribution conjonctruelle	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	**545 303,819**	**461 663,477**
Régularisation du résultat d'exploitation	(9 656,889)	(5 506,191)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**535 646,930**	**456 157,286**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	9 656,889	5 506,191
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(528 965,233)	(85 632,673)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	(1 257,298)	740 184,426
Frais de négociation de titres	(7 097,038)	(4 388,520)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**7 984,250**	**1 111 826,710**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET 2019

	31/12/2019	31/12/2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**7 984,250**	**1 111 826,710**
Résultat d'exploitation	545 303,819	461 663,477
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(528 965,233)	(85 632,673)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(1 257,298)	740 184,426
Frais de négociation de titres	(7 097,038)	(4 388,520)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	**(443 724,390)**	**(361 105,040)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**(488 300,461)**	**101 410,235**
Souscriptions		
- Capital	2 789 606,616	4 500 924,450
- Régularisation des sommes non distribuables	(137 256,742)	205 915,815
- Régularisation des sommes distribuables	66 824,880	125 890,525
Rachats		
- Capital	(3 260 850,552)	(4 376 430,795)
- Régularisation des sommes non distribuables	. 142 309,539	(222 566,325)
- Régularisation des sommes distribuables	(88 934,202)	(132 323,435)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(924 040,601)**	**852 131,905**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	15 609 824,394	14 757 692,489
En fin de l'exercice	14 685 783,793	15 609 824,394
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	50 036	49 607
En fin de l'exercice	48 480	50 036
VALEUR LIQUIDATIVE	**302,925**	**311,972**
TAUX DE RENDEMENT	**0,02%**	**7,32%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le Bulletin Officiel du CMF

2020R00246BCFA5

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort N° 59)
Agrément du ministère des finances du 8 avril 1992
Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.
R.C N° B 1124051997 Tunis - MF : 0381738F

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

(en Dinars Tunisiens)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	**254 255 825**	**277 839 392**
Obligations et valeurs assimilées	254 255 825	277 839 392
Placements monétaires et disponibilités	**194 868 339**	**158 151 487**
Placements monétaires	194 867 934	158 150 811
Disponibilités	405	676
Créances d'exploitation	-	-
TOTAL ACTIF	**449 124 164**	**435 990 879**
PASSIF		
Autres créditeurs divers	186 304	172 136
TOTAL PASSIF	**186 304**	**172 136**
ACTIF NET		
Capital	**426 881 051**	**416 651 035**
Sommes distribuables	**22 056 809**	**19 167 708**
Sommes distribuables des exercices antérieurs (arrondi de coupons)	3 596	4 102
Sommes distribuables de l'exercice	22 053 213	19 163 606
ACTIF NET	**448 937 860**	**435 818 743**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**449 124 164**	**435 990 879**

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

	31/12/2019	31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	**13 309 452**	**14 573 564**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	13 309 452	14 573 564
Revenus des placements monétaires	**12 632 567**	**9 960 255**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**25 942 019**	**24 533 819**
Charges de gestion des placements	**(3 118 307)**	**(3 253 602)**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**22 823 712**	**21 280 217**
Autres produits	**848**	**1 116**
Autres charges d'exploitation	**(540 331)**	**(557 596)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**22 284 229**	**20 723 737**
Régularisation du résultat d'exploitation	**(231 016)**	**(1 560 131)**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**22 053 213**	**19 163 606**
Régularisation résultat d'exploitation (annulation)	231 016	1 560 131
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1 304 328	1 358 032
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	41 524	2 200
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**23 630 081**	**22 083 969**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2019

	31/12/2019	31/12/2018
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**23 630 081**	**22 083 969**
Résultat d'exploitation	22 284 229	20 723 737
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1 304 328	1 358 032
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	41 524	2 200
Distribution de dividendes	**(17 423 724)**	**(16 355 320)**
Transactions sur le capital	**6 912 761**	**(35 889 856)**
Souscriptions	840 422 276	741 843 395
* Capital	811 494 054	719 255 166
* Régularisation des sommes non distribuables	1 292 569	1 038 722
* Régularisation des sommes distribuables	27 635 653	21 549 507
Rachats	(833 509 515)	(777 733 251)
* Capital	(802 606 127)	(753 349 855)
* Régularisation des sommes non distribuables	(1 296 331)	(1 139 731)
* Régularisation des sommes distribuables	(29 607 057)	(23 243 665)
Variation de l'actif net	**13 119 118**	**(30 161 207)**
Actif net		
* En début de l'exercice	435 818 743	465 979 950
* En fin de l'exercice	448 937 860	435 818 743
Nombre d'actions		
* En début de l'exercice	4 189 876	4 533 777
* En fin de l'exercice	4 279 254	4 189 876
Valeur liquidative	**104,910**	**104,017**
Taux de rendement	**5,26%**	**4,74%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2020R00247BCFA5

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus